



**PROFESSION DE FOI DES CANDIDAT(ES)
DE LA LISTE SNASUB - FSU.**

Renouvellement de la Commission paritaire d'établissement de l'UPJV

La Commission Paritaire d'Etablissement (CPE)

Le 3 décembre 2009, les personnels ITRF de l'UPJV sont invités à renouveler leurs représentant(e)s à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) restreinte compétente pour leur filière. Celle-ci est réunie par groupe de corps lorsqu'elle est saisie des questions relevant d'une Commission Administrative Paritaire (CAP) : **propositions d'avancement et listes d'aptitude, notation, mutations, détachements, intégrations, éventuelles procédures disciplinaires...**

La liste SNASUB-FSU pour l'unité des personnels

La liste SNASUB-FSU se situe dans une démarche inter- catégorielle et inter-composantes. Elle propose l'unité des personnels quelle que soit leur filière (AENES ex- ASU, Bibliothèques, ITRF), leur statut (titulaire ou non...) ou leur catégorie (A, B ou C) pour la défense des revendications et des aspirations de tous les IATOS.

Pour la reconnaissance de nos missions et de nos métiers

Parce que les métiers IATOS sont indispensables à la mise en œuvre du service public, ils ne doivent plus être considérés comme « la cinquième roue du carrosse ». Certes il n'y aurait pas d'université sans étudiants et sans enseignants, mais que serait une université sans IATOS ? Tout le monde reconnaît aujourd'hui le manque criant d'emplois IATOS dans l'enseignement supérieur et la recherche en général et à l'UPJV en particulier : 150 postes au bas mot. L'insuffisance du nombre de postes IATOS créés a pour conséquence la dégradation des conditions de travail et la mise en péril de la qualité du service. C'est pourquoi notre démarche syndicale intègre la lutte pour la création d'emplois IATOS, l'amélioration des salaires et des indemnités, la revalorisation de nos métiers et de nos carrières. Quelles que soient les filières, trop de collègues effectuent encore des tâches qui relèvent d'un statut supérieur au leur avec des charges de plus en plus lourdes, tout cela pour des salaires scandaleusement bas.

Emplois, salaires, indemnités, carrières, il faut faire avancer nos revendications pour revaloriser nos métiers et faire reconnaître nos missions et compétences.

Quelques éléments de bilan de l'intervention de nos élus lors du dernier mandat à la CPE :

- Vote en faveur des revalorisations indemnitaires.
- Défense de la valeur professionnelle et du droit à la considération de tous les personnels. Nous continuerons à batailler pour la solidarité entre collègues et contre toutes les initiatives visant à « diviser pour mieux régner ».
- Défense de la prise en compte de l'ancienneté et de l'ensemble du parcours professionnel dans la progression de carrière et contre toute forme de

clientélisme. Nous considérons que chacun doit avoir sa chance de progresser s'il le souhaite.

- Dénonciation du faible nombre de possibilités offertes en matière de progression de carrière.
- Vote contre la règle des trois ans dans les demandes de mutations ou de détachement : nous considérons que chaque demande de mutation doit être étudiée de façon individuelle et que les décisions doivent aller dans le sens de l'intérêt des agents avant tout.
- Dénonciation de toutes les réformes qui visent à l'individualisation des carrières à travers des déclarations qui font l'objet d'amendements au C.A. La FSU s'est prononcée clairement contre ces nouvelles procédures dès la parution des décrets. Les syndicats de la FSU ont contribué activement à contenir l'application de ces réformes qui veulent installer une modulation des primes et des carrières au mérite. Ils continueront en tout état de cause à tout faire pour obtenir leur abrogation.
- Une représentation des personnels non- titulaires enfin obtenue.
- Une affirmation du principe que l'intérêt de l'Université et des services repose sur le meilleur traitement possible de ses agents. Et toujours pour une égalité de traitement.

Les candidat(e)s élu(e)s des listes SNASUB-FSU se battront à l'échelle de l'établissement comme au niveau national pour :

- **assurer la défense de tous les personnels IATOS**
- **l'amélioration et le respect des garanties statutaires des personnels**
- **l'intégration des personnels précaires et les créations d'emplois nécessaires au fonctionnement des services**
- **une politique prévisionnelle des emplois et une véritable revalorisation des salaires et des carrières**
- **des méthodes transparentes et objectives dans le cadre de la gestion des carrières des personnels, notamment en ce qui concerne les liens nécessaires entre la CPE et les CAPA et CAPN.**
- **continuer à refuser les primes au « mérite », qui ne sont pas porteuses de progrès. Ces mesures sont plutôt de nature à diviser les personnels et à dégrader les ambiances de travail dans les services.**

Les candidat(e)s des listes SNASUB-FSU veilleront particulièrement à ce que l'égalité de traitement des personnels soit respectée.



Votez pour les listes SNASUB-FSU
Attention, ceci n'est pas un bulletin de vote